



Secrétariat du Réseau des Nations Unies pour le Mouvement SUN Termes de référence

Contexte dans lequel s'inscrit le Réseau des Nations Unies pour le SUN :

Le Réseau des Nations Unies pour le SUN (de l'anglais *Scaling-Up Nutrition*) est axé sur le soutien aux pays participant au Mouvement pour le Renforcement de la nutrition (SUN). La principale force des Nations Unies réside dans l'engagement, l'expertise et l'expérience significatifs des agences de l'ONU au niveau des pays. **Le Réseau des Nations Unies pour le SUN permet de renforcer l'harmonisation, la coordination et l'efficacité des activités des agences de l'ONU qui soutiennent les efforts déployés par les pays en matière de nutrition ; de structurer les efforts déployés par les Nations Unies en matière de nutrition et les aligner sur ceux entrepris par les gouvernements nationaux, les autres réseaux SUN et les acteurs de la nutrition au niveau mondial et au niveau des pays ; et de faire ainsi avancer les objectifs du Mouvement SUN.**

La création du Réseau des Nations Unies pour le SUN a été approuvée à Londres à l'occasion de la réunion de haut niveau *Nutrition for Growth* (la nutrition pour la croissance) qui s'est tenue en juin 2013, par les directeurs de cinq agences de l'ONU : Margaret Chan, Directrice générale de l'OMS ; Ertharin Cousin, Directrice exécutive du PAM; José Graziano da Silva, Directeur général de la FAO ; Anthony Lake, Directeur exécutif de l'UNICEF ; et Kanayo Nwanze, Président du FIDA. Le réseau s'est attelé depuis ce jour à harmoniser le cadre selon lequel sont définis le rôle et les activités du Système de l'ONU en soutien à la nutrition, aussi bien au niveau mondial qu'au niveau des pays. Le Comité permanent de la nutrition du système des Nations Unies (UNSCN) et le REACH ont agi en tant que co-facilitateurs du Réseau du Système des Nations Unies, respectivement au niveau mondial et au niveau des pays.

L'engagement de haut niveau du Réseau des Nations Unies pour le SUN a été rendu public en mars 2014 à travers une lettre co-signée par les directeurs et adressée à tous les Coordonnateurs résidents de l'ONU et représentants nationaux et régionaux de l'ONU des pays SUN, accompagnée d'un document de questions/réponses (FAQ) présentant des directives pour la mise en place de réseaux des Nations Unies dans les pays SUN. En novembre 2014, les directeurs des cinq agences de l'ONU ont pris la décision conjointe que le REACH prendra la direction du Réseau des Nations Unies pour le SUN, en assumant ainsi le rôle de Secrétariat. Ces dispositions ont été formalisées dans un Protocole d'accord révisé et revalidé du REACH signé en mars 2015.¹

Le Réseau des Nations Unies pour le SUN constitue un point d'entrée permettant aux entités de l'ONU de rejoindre le Mouvement SUN et de s'engager dans les processus et actions y afférant. Il met à disposition un espace de discussion via lequel les agences de l'ONU élaborent et approuvent des principes d'orientation communs, établissent les responsabilités individuelles et collectives et s'accordent sur les processus, portant notamment sur la communication entre les réseaux SUN. En particulier, le Réseau des Nations Unies pour le SUN apporte un soutien de haut niveau afin d'assurer la meilleure coordination possible entre toutes les entités de l'ONU qui soutiennent les efforts déployés en matière de nutrition dans les pays de l'ONU. Il s'appuie sur les capacités normatives et de gestion

¹ Le Partenariat visant à éliminer la faim et la dénutrition chez les enfants (REACH) est né en 2008 de l'initiative de la FAO, de l'OMS, du PAM et de l'UNICEF. Le Protocole d'accord est valable jusqu'à la fin de l'année 2017.



des connaissances des membres du Réseau aux niveaux mondial et régional pour soutenir des actions au niveau des pays. Fortement axé sur le développement et le renforcement des capacités, le soutien au niveau des pays se concentre sur la création et le fonctionnement de plateformes multi-acteurs, le plaidoyer, le développement de stratégies et de politiques multisectorielles nationales et la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des interventions de nutrition.

Fonctions du Secrétariat du Réseau des Nations Unies pour le SUN

1. Renforcer la cohérence de l'ONU au niveau des pays concernant la qualité des programmes (spécifiques à la nutrition et tenant compte de la nutrition) mis en œuvre à l'échelle :
 - Soutenir une vision et une direction stratégique communes du Réseau des Nations Unies pour le SUN ;
 - Promouvoir une compréhension commune des actions de nutrition à travers la mise à jour et la diffusion de la Compilation des actions de nutrition développée par l'ONU ;
 - Faciliter et soutenir les efforts déployés par les pays pour promouvoir des approches, des activités et des priorités communes de l'ONU en identifiant les écarts, les chevauchements, les synergies et les possibilités de renforcement de la mise en œuvre et d'innovation en la matière ;
 - Élaborer des directives et soutenir la préparation de programmes (stratégies) de nutrition complets au niveau des pays, notamment d'un inventaire des actions de nutrition répondant aux plan nationaux multisectoriels, en appui au PNUAD et aligné sur la Stratégie SUN 2.0, les objectifs et cibles 2025 de l'Assemblée mondiale de la Santé et les objectifs de développement durable (ODD) de l'Agenda 2030 pour la nutrition ainsi que le Défi « Faim zéro », le Cadre d'action de la CIN2 et l'Agenda mondial des Nations unies pour la nutrition (UNGNA) ;
 - Soutenir l'élaboration et l'harmonisation des messages pour la nutrition, des outils de plaidoyer et des stratégies communes de financement.

2. Soutenir le fonctionnement du Réseau des Nations Unies pour le SUN au niveau mondial et au niveau des pays :
 - Assurer la liaison avec les agences de l'ONU afin de créer une base de données mondiale des membres du Réseau des Nations Unies, incluant les présidents de chaque réseau des Nations Unies ;
 - Soutenir l'établissement et le fonctionnement de Réseaux des Nations Unies dans les pays SUN par la nomination de présidents et de points focaux et la mise au point de plans de travail ;
 - Orienter et apporter un soutien aux présidents des réseaux des Nations Unies du Mouvement SUN au niveau des pays ;
 - Soutenir la réalisation d'un exercice annuel pour suivre et faire le point sur l'état d'avancement des activités du Réseau des Nations Unies pour le SUN à l'aide d'un tableau de bord ;
 - Superviser et faire le point sur les activités et les financements du Réseau des Nations Unies pour le SUN aux niveaux national, régional et mondial ;



- Soutenir le Comité permanent de la nutrition du système des Nations Unies ;
 - Assurer la liaison avec les représentants du Réseau des Nations Unies pour le SUN au Comité exécutif et au Groupe principal du Mouvement SUN, avec le Secrétariat du Mouvement SUN, les bailleurs de fonds, les réseaux SUN, etc. ;
 - Organiser des événements et des réunions régulières au niveau régional/.mondial du Réseau des Nations Unies pour le SUN.
3. Partage des connaissances et communication :
- Documenter et diffuser des directives (illustrées d'exemples) pour la mise au point de programmes/stratégies de nutrition et d'inventaires de nutrition des Nations Unies complets au niveau des pays qui répondent aux plans de nutrition nationaux multisectoriels et enrichissent le processus du PNUAD ;
 - Faire le point sur les travaux du Réseau des Nations Unies pour le SUN et faire circuler l'information, en fluidifiant la communication entre les niveaux national, régional et mondial ;
 - Diffuser les supports de communication et autres actualités concernant le travail complémentaire réalisé par d'autres réseaux SUN ;
 - Élaborer des contenus et assurer la liaison avec le Secrétariat du Mouvement SUN pour mettre à jour le site internet du Réseau des Nations Unies pour le SUN ainsi que les informations concernant les activités de l'ONU en vue de leur publication sur le site du SUN et/ou à travers les lettres d'information du SUN, le cas échéant ;
 - Maintenir le partage en ligne d'outils, de bonnes pratiques et de documents d'orientation en lien avec le Réseau des Nations Unies pour le SUN ;
4. Renforcer les partenariats et la collaboration avec d'autres réseaux SUN pour améliorer le programme, donner de la visibilité et stimuler la levée de fonds en matière de nutrition pour le Réseau des Nations Unies :
- Assurer la liaison avec les réseaux SUN, avec les Secrétariats du SUN, du Comité permanent de la nutrition du système des Nations Unies et du Groupe nutrition de l'ONU et avec les autres acteurs pour s'assurer que les pays sont soutenus de la façon la plus efficace qui soit et reçoivent un appui dans les processus SUN ;
 - Représenter le Réseau des Nations Unies pour le SUN aux réunions et événements le concernant, que ce soit au niveau national, régional ou mondial, aux Rassemblements Globaux du Mouvement SUN, aux réunions des facilitateurs du SUN, etc. ;
 - Faire le point sur l'évolution annuelle du Réseau des Nations Unies pour le SUN ;
 - Soutenir l'élargissement du Réseau des Nations Unies pour le SUN en intégrant les agences de l'ONU engagées dans des projets de nutrition au niveau des pays.



- Assurer la liaison avec les bailleurs de fonds pour orienter les financements vers des activités spécifiques du réseau des Nations Unies.

5. Supervision du soutien du REACH :

- Impliquer les acteurs dans le développement stratégique et soutenir la mise en œuvre du REACH pour appuyer les processus SUN nationaux à travers la facilitation, la coordination, l'analyse et le développement des capacités de la gouvernance multisectorielle de la nutrition ;
- Réviser, débattre et approuver le Plan de travail et le budget annuels du REACH;
- Superviser la mobilisation des ressources pour le REACH et s'assurer que le déploiement de ressources humaines est adapté ;
- Suivre et évaluer les progrès réalisés par le REACH au niveau des pays et au niveau mondial.

Composition du personnel.

Le Secrétariat du Réseau des Nations Unies pour le SUN est formé par un Coordinateur mondial et du personnel technique et administratif dont le mandat consistera à :

- Renforcer la cohérence de l'ONU au niveau des pays concernant la qualité des programmes (spécifiques à la nutrition et tenant compte de la nutrition) mis en œuvre à l'échelle et soutenir le fonctionnement des réseaux des Nations Unies du Mouvement SUN au niveau des pays et au niveau mondial ;
- Soutenir le fonctionnement des réseaux des Nations Unies du Mouvement SUN au niveau des pays et au niveau mondial ;
- Soutenir la facilitation, la coordination, et l'analyse en adaptant les engagements du REACH au contexte de chaque pays.

Dispositions administratives et de financement

- Au niveau mondial, les directeurs des agences partenaires du REACH (FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF) donnent une direction stratégique au Réseau des Nations Unies pour le SUN et établissent les objectifs de celui-ci en accord avec la Stratégie SUN 2.0 et la Feuille de route et l'Agenda 2030 (ODD) pour la nutrition ;
- Un comité directeur oriente le travail du Réseau des Nations Unies pour le SUN et constitue la structure gouvernante. Le comité directeur est formé par les directeurs/responsables des services de nutrition de la FAO, du FIDA, de l'OMS, du PAM et de l'UNICEF. Le FIDA agit actuellement en tant que conseiller du Comité directeur. Le Coordinateur mondial et l'adjoint au coordinateur du REACH sont des membres de droit du Comité directeur du Réseau des Nations Unies pour le SUN, conformément au PA du REACH ;
- La composition du Comité directeur peut faire l'objet d'amendements pour intégrer d'autres entités de l'ONU contribuant aux questions de nutrition ;



- Le Secrétariat du Réseau des Nations Unies pour le SUN agissant au niveau mondial est actuellement installé dans les bureaux du PAM ;
- Le Coordinateur mondial ou son représentant sera en charge de représenter le Réseau des Nations Unies pour le SUN au niveau mondial et agira en tant qu'interface avec les présidents du Réseau des Nations Unies pour le SUN au niveau des pays, le cas échéant ;
- Le Secrétariat du Réseau des Nations Unies pour le SUN sera chargé de préparer un Plan de travail et un budget annuels ;
- Financement : les membres du Réseau des Nations Unies pour le SUN financeront le fonctionnement du Réseau par le biais de contributions annuelles, sur la base d'un plan d'action et d'un budget annuel.